



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 19 février 2021

OBJET

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : **Jeudi 25 février 2021 à 18H00**
Espace Agnès Sorel – LOCHES

L'assistance au conseil communautaire ne constitue pas un motif dérogatoire de sortie, donc compte tenu des règles de couvre-feu et de l'horaire de la séance (18H) le public ne peut pas s'y rendre ; seuls le peuvent les journalistes. Pour autant, et bien que ce ne soit pas une obligation dans cette circonstance, une retransmission en direct sera organisée et accessible depuis la page Facebook et sur la chaîne Youtube de Loches Sud Touraine.

Conformément à l'article 2 de la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021, le quorum est de nouveau fixé au tiers des membres présents ; et chaque membre de l'assemblée délibérante peut être porteur de 2 pouvoirs.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2020,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Approbation des comptes de gestion 2020,
- Budgets : vote des comptes administratifs – élection du président de séance,
- Budgets : approbation des comptes administratifs,
- Suppression du budget annexe "Eau DSP" et intégration des résultats dans le budget annexe "Eau Régie",
- Budgets : affectation des résultats,
- Débat d'orientations budgétaires pour 2021,
- Attributions de compensation provisoires pour 2021,
- Budgets annexes : révision des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),
- Attribution d'une subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au titre de l'année 2021,
- Déchets ménagers : exonération de redevance ou de redevance spéciale pour les cafés et restaurants pour l'année 2020,
- Déchets ménagers : remboursement partiel de redevance spéciale pour l'année 2020,
- Déchets ménagers : remboursement de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2020,

.../...

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

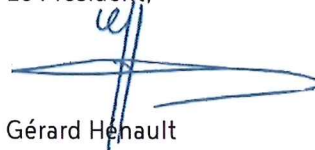
12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com

- Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une carrière de sables et graviers à La Celle-Saint-Avant,
- Déclassement de la parcelle ZY 881 à Yzeures-sur-Creuse,
- ZA des Marcosses à Perrusson : aménagement d'un giratoire sur la RD 943,
- Labellisation France Services des maisons de services au public de Loches et Ligueil : avenant n°1 à la convention France Services,
- Equipements d'accueil collectif de la petite enfance secteur Nord-Est à Loches et Tauxigny-Saint-Bauld ; concession de service - choix du délégataire,
- Statuts du SATESE 37 : modification,
- Status de la communauté de communes : modification,
- Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.

Gérard Héhault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.